

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-240400374-20151124-D2015132-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2015

Publication: 26/11/2015

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 24 novembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS: Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BOUGUYON Yvan (pouvoir de Mme ANDRE Michèle), PAYOT Jean-Michel (pouvoir de Mme DOUX Séverine), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES: Mme ANDRE Michèle ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir à M. PAYOT Jean-Michel, Mmes VAGINAY Sophie et BOISSE Sandrine, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BAGUE Patrice,

Délibération N°2015/132

OBJET: SE

SERVICE ANNEXE SKI - SITES NORDIQUES

TARIFS REDEVANCES

A COMPTER DE LA SAISON 2015/2016

MODIFICATIONS

VU sa délibération n°2015/64 en date du 16/06/2015, portant sur les tarifs de la nouvelle grille tarifaire applicable à compter de la saison hivernale 2015/2016

Le Conseil de Communauté, Après en avoir délibéré A l'unanimité des membres présents

• MODIFIE certains tarifs des redevances Ski de Fond comme suit :

INTITULE DU TITRE	TARIFS
	2015 - 2016
Nordic Pass Jeune National (moins de 16 ans)	40.00€
Nordic Pass Alpes du Sud Semaine Famille (2 Adultes et 2 Jeunes de moins de 16 ans)	110.00€
Nordic Pass Saison Ubaye Primeur vendu jusqu'à Fin Novembre	59.00 €
Nordic Pass Journée Jeune (De 5 ans jusqu'à moins de 16 ans)	6.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus Pour extrait certifié conforme

> Le Président, Jacques MARTIN.